

Le parc de l'orangerie : plan d'évolution pour la période 2025-2035

Avec ses 26 hectares de superficie, ses 3 000 arbres, le parc de l'Orangerie est remarquable du point de vue de l'art paysager et de l'histoire. Depuis 1740, début de sa création, le parc a adopté un style anglais. Il est classé au titre des monuments historiques depuis 1993.

Le plan d'évolution du parc de l'Orangerie est une programmation sur 10 ans (2025-2035) des actions principales à conduire pour améliorer le site sous différentes thématiques.

Cette démarche se fait en plusieurs étapes. Un diagnostic, complété d'une enquête de terrain permet en effet de mettre en avant des enjeux, des objectifs et des actions sur les 10 prochaines années.

1. Un parc ouvert pour toutes et tous



CT : Court terme=0-2 ans
MT : Moyen terme=3-6ans
LT : Long terme=7-10ans

Enjeux identifiés	Numéro de l'action	Actions	Temporalité
Des espaces propices à la convivialité et aux rencontres	1	Un mobilier et des aires de jeux adaptés à toutes et tous	CT
	2	Un stationnement vélo renforcé pour un accès au parc par les mobilités douces facilitées	CT/MT/LT
	3	Des cheminements déminéralisés	MT
	4	Des activités diverses et accessibles à toutes et tous dans le parc	CT/MT/LT
Un parc mieux relié à la ceinture verte	5	Vers la connexion du parc à l'îlot « Bon pasteur »	MT
	6	Vers la connexion du parc au canal par l'aménagement des berges	LT
Une place laissée aux animaux	7	Une aire d'ébat pour chiens plus fonctionnelle	CT/MT/LT
	8	L'ouverture d'une maison du comportement animal à l'Arche de l'Orangerie	CT

2. Un parc favorable à la biodiversité et mieux adapté au climat de demain

Enjeux identifiés	Numéro de l'action	Actions	Temporalité
Un plan d'eau vivant	9	Le dévasage du bassin	CT
	10	L'ajout de plantes aquatiques dans le bassin	CT
	11	La création de zones refuges pour les animaux	CT
Des espaces verts favorables à la biodiversité	12	Des arbres protégés et plus nombreux	CT/MT/LT
	13	La plantation d'arbustes	CT/MT/LT
	14	Le développement de plantes vivaces	CT/MT/LT
	15	Le développement de petites prairies	CT/MT/LT
	16	L'ajout de plantations champêtres	CT/MT/LT
	17	La création d'un sentier botanique	CT
	18	La lutte contre les plantes et la faune invasive	CT/MT/LT
	19	La création d'une zone de quiétude autour de l'Arche de l'Orangerie	CT
Une faune dans le parc à protéger	20	La création d'un centre-relai pour la faune sauvage blessée à l'Arche de l'Orangerie	CT/MT/LT
	21	La gestion des nids du parc	CT/MT/LT

3. Un parc au patrimoine exceptionnel à valoriser

Enjeux identifiés	Numéro de l'action	Actions	Temporalité
Un patrimoine historique à valoriser	22	Une étude des éléments bâtis patrimoniaux du parc	CT/MT/LT
	23	Une exposition photo valorisant l'histoire du bâtiment de l'Arche de l'Orangerie	CT/MT

4. Un parcours de visite et de découverte facilité et enrichi

Enjeux identifiés	Numéro de l'action	Actions	Temporalité
Des visiteuses et visiteurs bienvenus	24	La création de panneaux d'entrée avec une cartographie du parc et de ses points d'intérêt	CT
	25	Des entrées embellies et plus fonctionnelles	CT
La faune et la flore du parc au centre de l'attention des visiteuses et visiteurs	26	La formation des agentes et agents qui assurent l'entretien du parc	CT
	27	Une signalétique plus lisible	LT
	28	Le développement d'animations autour des animaux et de la nature	CT
	29	La création d'un parcours sentier botanique	CT

5. De nouveaux services pour les visiteurs

Enjeux identifiés	Numéro de l'action	Actions	Temporalité
Des toilettes publiques accessibles	30	Des toilettes publiques en nombre suffisant, gratuites, mieux indiquées et réparties dans le parc	CT/MT/LT
Des déchets à réduire	31	Développement de points du tri sélectif stratégiques dans le parc ou en entrées de parc	CT
Des actions de prévention	32	Lutte contre les moustiques	CT/MT/LT CT/MT/LT

impression Strasbourg Eurométropole



CT : Court terme=0-2 ans
MT : Moyen terme=3-6ans
LT : Long terme=7-10ans